



Décision de télécom CRTC 2015-526

Version PDF

Ottawa, le 26 novembre 2015

Numéro de dossier : 8621-C12-01/08

Groupe de travail Plan de travail du CDCI – Rapport de consensus BPRE091a concernant les lignes directrices relatives à l'installation, aux essais et à l'entretien

1. Le 7 octobre 2015, le Groupe de travail Plan de travail (GTPT) du Comité directeur du CRTC sur l'interconnexion (CDCI) a présenté le rapport de consensus suivant aux fins d'approbation par le Conseil :
 - *Installation, Testing and Maintenance Guidelines* (BPRE091a)
2. Le GTPT a proposé des modifications aux lignes directrices susmentionnées afin d'ajouter un sous-paragraphe concernant les lignes directrices générales sur la transférabilité des numéros et de retirer certaines parties qui ne sont plus nécessaires. Le GTPT a également proposé des modifications mineures au libellé afin d'améliorer la clarté du texte.
3. On peut consulter le rapport de consensus sur le site Web du Conseil à l'adresse www.crtc.gc.ca, dans la section « Rapports » de la page du GTPT, qui se trouve sous la rubrique du CDCI.
4. Le Conseil estime que la mise à jour des lignes directrices aidera le personnel chargé de l'exploitation à intégrer et maintenir les services vocaux pour les consommateurs et permettra de transférer correctement les numéros de téléphone.
5. Par conséquent, le Conseil a examiné le Rapport et les lignes directrices modifiées susmentionnées et les **approuve**.

Secrétaire générale